

La Municipalité veut bâillonner la minorité du Conseil municipal

Certains se sont étonnés de l'absence d'articles dans les deux derniers magazines municipaux. Mais la place qui nous est donnée est très insuffisante pour traiter les nombreux sujets d'actualité. Nos articles sont systématiquement amputés et perdent de leur pertinence. La municipalité actuelle dispose de nombreux supports d'information (facebook, instagram, newsletter, flyer, tracts, etc.) créant un très net déséquilibre pour l'expression de notre liste

Aussi, comme le prévoit l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, nous avons demandé la publication régulière de nos tribunes sur les supports d'information municipale. Par courrier en date du 17 janvier, nous avons sollicité la Maire pour faire publier notre chronique sur les Finances de la Ville.

Un mois plus tard, comme d'habitude, nous n'avons pas de réponse de la Maire. Evidemment, nous communiquons les vraies informations qui sont systématiquement occultées dans la communication avantageuse et volontairement incomplète de la municipalité.

Ceci est également vrai pour nos demandes répétées de communication des supports présentés en réunion ou en commission municipale que nous n'obtenons quasiment jamais ou alors après les conseils municipaux. Quant aux actes administratifs légaux communicables immédiatement, il faut se battre à chaque fois pour les obtenir et être obligé de saisir le Préfet. Tout cela est très choquant et profondément anti-démocratique. Nous demandons au Maire de respecter la loi.

Dans l'intervalle, nous vous invitons à vous abonner et à lire sur notre page Facebook Ensemble Osons Le Futur : https://www.facebook.com/ensembleosonslefutur/?locale=fr_FR notre rubrique sur les finances municipales : La municipalité Crame la Caisse !

E. FLAMAND, C. CHINARDET, P. HENRY, J. LARDANS, R. CARAYOL, C. CARENINI, J. BARANGER.